

## INFORMATIONS VACANCES ÉTÉ 2022

**SEMAINE 3 : NUIT À BOUCONNE** - DU JEUDI 28 AU VENDREDI 29 JUILLET 2022

Ce bivouac est organisé en partenariat avec la MJC de Léguevin. Il sera encadré par Rudy (MJCCS Saint-Lys) et Fabrice (MJC Léguevin). Votre enfant sera sous la responsabilité de ces deux professionnels. Le groupe sera constitué de 16 jeunes, 8 par structure. De grands jeux seront organisés ainsi que l'installation du campement (montage des tentes, aller chercher du bois etc.). Le soir, les jeunes prépareront une assiette du trappeur à faire cuire au feu de bois. Une veillée sera organisée par les jeunes.

Le dîner et le petit déjeuner sont pris en charge par la MJCCS.

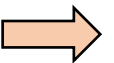
**Départ** : rdv à 16h au #58. Nous arriverons à la base de loisirs vers 17h. Nous rentrerons le lendemain vers 11h. Il n'y a pas de douches sur place, veillez à ce que vos enfants soient douchés avant de venir, sinon, ils se laveront le lendemain en fin de matinée.

### Hébergement, transport

Aire du Bréguet à la base de loisirs de la forêt de Bouconne (Montaigut-sur-save). Le campement sera installé dans la clairière qui se trouve à 50m de la base de loisirs. Le transport se fera avec le minibus de l'association.

### Trousseau

- 1 paire de basket + 1 paire de claquettes, sandales
  - 1 casquette + 1 paire de lunettes de soleil + 1 crème solaire
  - 1 K-way
  - 1 gros sweat ou pull
  - 1 trousse de toilette : brosse à dents, dentifrice, savon
  - 2 pantalons + 2 shorts
  - 1 t-shirts
  - 1 paires de chaussettes + 1 sous-vêtements
  - 1 sac à dos + 1 sac pour le linge sale
  - 1 pyjama
  - 1 gourde ou bouteille d'eau
  - 1 tente (prévoir une pour deux)
  - Matelas + duvet + oreiller de camping
  - Lampe torche
- 
- Téléphone portable, à se servir à bon escient, sans gêner la vie du groupe



## L'ESPACE JEUNES #58

**L'Espace Jeunes #58 : la maison des possibles pour les jeunes** : l'espace jeunes permet aux adolescents de se retrouver dans un esprit de **convivialité** et **d'écoute** sans discrimination. La valorisation des pratiques artistiques, l'expression **citoyenne** des jeunes, l'implication des jeunes dans la vie de leur commune sont des vecteurs portés par l'équipe professionnelle.

Le **#58** est agencé comme une **maison** et accueille les jeunes dans : le salon pour les activités, la cuisine pour les ateliers culinaires, un studio pour faire de la musique, une salle geek pour le multimédia etc. Un baby-foot, des jeux de société, des livres, de quoi dessiner, des instruments de musique, des ordinateurs... et le city-stade.

L'équipe professionnelle est garante de la **sécurité** physique, morale et affective des jeunes adhérents présents dans le local et lors de sorties. Le city-stade et la cour de la MJC relèvent du domaine public et n'est pas sous la responsabilité de la MJCCS. La **participation** des jeunes est sollicitée pour qu'ils apportent leurs idées et organisent leurs temps libres. Les diverses activités proposées sont adaptées au public et à la période. Les jeunes sont sous la responsabilité des animateurs. Prévoir un sac à dos, une gourde et un repas, En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, prévoir des couverts, une glacière et un masque pour votre enfant. Vous pouvez contacter l'équipe jeunesse au : 09 81 11 11 02 et 06 63 05 53 88

## LES DEUX FONCTIONNEMENTS

**Semaine thématique** : pour favoriser la cohésion entre les jeunes et la progression pédagogique du groupe, les inscriptions se font pour la semaine entière. En effet, la semaine est organisée de telle sorte que le groupe apprenne, progresse et restitue une réalisation en fin de semaine. Les jeunes peuvent arriver entre 8h et 9h, merci de préciser si votre enfant arrivera à 8h, 8h30 ou 9h.

8h – 10h : accueil et temps libre

10h – 12h : activité

12h – 14h : repas pique-nique (à fournir) + temps libre

14h – 16h : activité

16h – 16h30 : goûter (offert par la structure)

16h30 – 18h : temps libre

**Accueil libre** : 14h à 18h, le #58 ouvre ses portes à tous les jeunes qui ne sont pas inscrits à la semaine. Le rôle d'une MJCCS est d'accueillir tous les jeunes qui le souhaitent. Une animation commune peut être proposée avec le groupe du matin et le groupe de l'après-midi. Les jeunes peuvent venir et repartir sans contrainte, passer brièvement ou rester tout l'après-midi. Il est nécessaire d'être adhérent.